Urgence et premiers soins

Je souhaite contacter le médecin de garde le plus proche de mon domicile

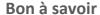
N° de téléphone de la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG) d'Epalinges et de Lausanne, pouvant vous répondre 24h/24 et 365 jours/an : +41 848 133 133

Vous pouvez également :

- Appeler le poste de police proche de chez vous en composant le 117.
- Appeler l'ambulance/ les premiers secours en composant le 144.



- Tous les jours, en dehors des heures de consultation
- Le week-end
- Les jours fériés



Le médecin qui va intervenir ne connaît pas votre dossier comme votre médecin habituel. Pensez à lui donner toutes les précisions :

- sur votre traitement en cours si vous en avez un
- si vous êtes allergique à des produits ou des médicaments
- sur les examens que vous avez faits récemment (prise de sang, radio...). Si vous avez vos résultats, pensez à les lui montrer.

Indiquez précisément votre adresse et les éventuels codes d'accès à votre domicile.

Que dois-je donner comme informations ? Dans l'ordre, posément et avec précision

Je m'identifie

- Votre nom
- Le numéro de téléphone d'où vous appelez

Je précise le lieu d'intervention

- L'adresse précise (ville, commune, lieu-dit, rue, numéro...)
- Le lieu (appartement, maison, rue...)

J'explique simplement ce qui se passe

• La personne concernée (sexe, âge, lien de parenté éventuel...)



- Les circonstances
- Ce que vous constatez

Je réponds aux questions qui me sont posées

- Je ne raccroche jamais en premier
- Je reste à l'écoute de mon interlocuteur
- J'attends mes instructions

Je retourne auprès de la personne malade ou blessée pour lui parler et la rassurer

Je fais le nécessaire pour faciliter l'accès aux secours, les accueillir et les diriger vers la victime, le plus rapidement possible

Si vous avez des notions de secourisme, mettez la personne malade ou blessée dans une position de sécurité. Ne déplacez jamais une personne malade ou blessée avant l'arrivée des secours.

Je souhaite contacter le centre antipoison le plus proche de mon domicile

Les **centres antipoison** sont des centres d'information sur les **risques toxiques** de tous les produits existants, médicamenteux, industriels et naturels. Ils ont un rôle d'information auprès des professionnels de santé et du public et apportent une aide par téléphone au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des intoxications.

N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent pour téléphoner.

Appelez la police ou la gendarmerie ou à défaut le 145.

Une adresse internet: www.toxi.ch

Bon à savoir devant un empoisonnement

Ne faites pas boire de lait! Ne faites pas vomir! C'est rarement indiqué et parfois même très dangereux. L'efficacité de l'intervention des secours dépend de la précision de votre appel. Soyez calme, précis et laissez votre interlocuteur vous poser des questions.